

I. INDICATION

1.1. LES AUTORITES ACADEMIQUES

1.1.1. Le Recteur de l'Université

Le Recteur de l'Université est l'autorité numéro un de l'Université. Il est chargé de la gestion et de la Direction générale de l'Université. Et il rend compte de la marche de l'Université au Ministre de tutelle.

Il est secondé de deux Secrétaires Généraux (Académique et Administratif), et d'un Administrateur du Budget. Ensemble, ils constituent le Comité de Gestion de l'Université qui assure la gestion journalière.

1.1.2. Le Secrétaire Général Académique

Le secrétaire Général Académique coordonne toutes les activités relatives au secteur académique. Il s'agit principalement, de la recherche scientifique et de l'encadrement scientifique et pédagogique des étudiants. Il s'occupe aussi de la documentation scientifique et des bibliothèques universitaires.

Il est le responsable direct des inscriptions et des cas de réinscription. Après analyse des dossiers, il peut autoriser, le cas échéant, un changement d'option ou de faculté.

Il signe les cartes d'étudiants, les attestations et autres documents académiques. Il joue un grand rôle dans le recrutement des enseignants à temps plein, des professeurs visiteurs et des professeurs à temps partiel.

Il est chargé de contrôler la présence des professeurs et des étudiants pendant les enseignements.

1.1.3. Le Secrétaire Général Administratif

Le Secrétaire Général Administratif supervise les services administratifs et techniques qui appuient les activités académiques. Il s'agit principalement de :

- La direction du personnel
- La direction des affaires sociales
- La direction des œuvres Estudiantines.

1.1.4. L'Administrateur du Budget

L'Administrateur du Budget s'occupe de toutes les finances de l'Université de Kisangani et gère tout son patrimoine.

Les autorités académiques ainsi présentées ont leurs bureaux de services au Bâtiment Administratif (BATAM).

1.2. LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Chaque membre du personnel enseignant de l'Université a un grade qui le situe dans une catégorie ou à un niveau professionnel. En effet, le grade académique d'un enseignant indique à quelle catégorie professionnelle ou à quel niveau professionnel il se situe dans la hiérarchie académique.

Voici comment se présentent les différents grades et les différentes professions y afférentes :

1.2.1. Pour les enseignements dans les différentes facultés

- ◇ Les chargés de pratique professionnelle sont des enseignants détenteurs d'un diplôme de Licence. Ils s'occupent soit des leçons modèles, soit des travaux pratiques dans les laboratoires, dans les Musées ou sur terrain ;
- ◇ Peut être nommée « assistant d'université » la personne qui porte un diplôme de Licence ou un diplôme équivalent obtenu avec au moins 65% aux épreuves de l'année terminale et qui a eu au moins une fois la mention « Distinction » durant toute sa formation universitaire. Les assistants sont des enseignants qui dirigent des travaux pratiques et encadrent des travaux de fin de cycle ou de fin d'étude sous la responsabilité d'un professeur.

Après quelques années de service, un assistant peut être promu Chef des Travaux, prouvant par là qu'il a acquis une expérience satisfaisante en matière de recherche et d'enseignement.

- ◇ Les Chargés de cours sont des enseignants qui ont déjà fait des preuves et ont une certaine expérience en matière de recherche dans un domaine donné. Compte tenu de leur expérience éprouvée, la Faculté leur confie des cours qu'ils assument ;
- ◇ Les Professeurs associés sont des enseignants qui ont soutenu une thèse de doctorat dans la Faculté où ils travaillent ou ailleurs. Après avoir

obtenu le grade de Docteur dans une spécialité donnée, ils sont nommés à ce grade par arrêté ministériel du Ministre de la Tutelle, à la suite de la probation de la Faculté d'origine.

- ◇ Après un service de 4 ans, un professeur associé peut être promu au grade de professeur moyennant la preuve d'une activité scientifique sanctionnée par des publications.
- ◇ Les professeurs ordinaires sont au sommet de la hiérarchie du corps professoral de l'université. Ils obtiennent ce grade après avoir assumé pendant au moins 4 ans les cours au titre de professeur et à la suite d'une publication scientifique abondante.
- ◇ Les professeurs émérites
- ◇ Les professeurs visiteurs.

1.2.2. Pour les bibliothèques, les musées et les laboratoires

Il y a dans les bibliothèques, les musées et les laboratoires un personnel scientifique qui n'est pas enseignant. Ce sont des bibliothécaires, des muséologues et des laborantins. L'on peut recourir à leurs services pour un enseignement spécialisé, un travail pratique ou un travail dirigé.

1.2.3. Pour les centres de recherche

Dans les centres de recherche, il y a des assistants et des attachés de recherche. Ils peuvent être utilisés dans l'enseignement pour un enseignement spécialisé, une conférence, un travail pratique ou un travail dirigé.

1.3. ORGANISATION DES ETUDES

D'une façon générale, en RD Congo, les études universitaires comportent trois cycles : le premier Cycle, le Second Cycle et le Troisième Cycle.

1.3.1. Le Premier Cycle

Le Premier Cycle constitue les études de Graduat. Les étudiants au niveau de Graduat s'étendent sur 3 ans et conduisent au diplôme de Gradué.

1.3.2. Le Second Cycle

Le Second Cycle qui s'étale sur une durée de 2 ans conduit au grade de Licencié (sauf en médecine, en pharmacie et en agronomie).

1.3.3. Le Troisième Cycle

Le troisième Cycle est généralement préparatoire au Doctorat. C'est ainsi qu'il débute par le travail de recherche, aboutissant à une soutenance d'une thèse de doctorat. Il importe de commencer par entreprendre les études au niveau de Diplôme d'Etudes Supérieures (DES) ou de Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA). C'est à l'issue de cette étape que le candidat peut être admis au Doctorat.

A l'Université les études sont regroupées en Facultés. Et chaque Faculté est subdivisée en Départements puis en options.

A la tête de la Faculté, il y a un Doyen qui est assisté par deux vice-doyens : l'un chargé de l'enseignement l'autre pour la recherche. Il y a aussi un secrétaire de Faculté pour compléter le bureau.

La Faculté est composée de plusieurs Départements dirigés par un Chef de Département secondé par deux secrétaires dont un chargé de l'enseignement et l'autre de la recherche.

Le conseil du Département réunit tous les professeurs donnant cours au Département, le Représentant du personnel Scientifique et un Délégué des étudiants pour le Département. Quant au Conseil de Faculté, il réunit tous les professeurs donnant cours à la Faculté, le Représentant du personnel Scientifique et un Délégué des étudiants pour la Faculté.

Pour tout problème académique ou administratif, il est requis de suivre la voie hiérarchique. On s'adresse au Chef de Promotion, au Chef de Département avant d'aller trouver un des Vice-Doyen et éventuellement le Doyen. Si le problème dépasse sa compétence, ce dernier le soumettra à l'un ou l'autre des Secrétaires Généraux.

Il convient de souligner que chaque promotion d'études est organisée. Elle se choisit librement en représentant qui joue le rôle d'intermédiaire entre les enseignants et les étudiants, entre les autorités décanales et les étudiants, et entre les autorités décanales et les étudiants, et entre la Coordination des Etudiants et les étudiants de sa promotion.

Par ailleurs, l'Université expérimente le système LMD avec la Faculté de Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables et l'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et Tourisme. L'organisation des études, se présente comme suit : la Licence en 3 ans d'études, la Maîtrise en 2 ans et le Doctorat en 2 ans.

1.4. LES ETUDES ORGANISEES A L'UNIVERSITE DE KISANGANI ET LES DIPLOMES DECERNES

L'Université de Kisangani offre des études en huit Facultés et dans une Ecole Supérieure d'Hôtellerie et Tourisme. Et à l'issue de la formation au sein de chaque filière d'études, voici les diplômes auxquels les candidats peuvent prétendre selon la Réforme de la Table Ronde des Universités du Congo de 2004 :

1.4.1. La Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education (FPSE)

Elle comprend trois Départements :

1. Le Département de Psychologie
2. Le Département des Sciences de l'Education
3. Le Département d'Agrégation

Les diplômes suivants sont délivrés :

➤ Au Département de Psychologie

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Psychologie après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licence en Psychologie, 2 ans d'études après le Graduat selon les options ci-après : Psychologie du Travail, Psychologie Scolaire, Psychologie Social et des Organisations, Psychologie Commerciale, Psychologie Clinique.

➤ Au Département des Sciences de l'Education :

- ✓ Gradué en Sciences de l'Education après 3 ans d'études
- ✓ Gradué en Education à la Paix après trois ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licencié en Sciences de l'Education, 2 ans d'études après le Graduat selon les options ci-dessous : Administration et Planification de l'Education, Education des Adultes et Formation continue, Education Préscolaire, Technologie de l'Education,

Enseignement Primaire et Secondaire, Mesure et Evaluation en Education.

➤ **Au Département d'Agrégation de l'Enseignement Secondaire :**

- ✓ Le Diplôme d'Agrégé de l'Enseignement Secondaire du degré inférieur et moyen.

1.4.2. La Faculté de Droit

Elle comprend trois Départements :

1. Le Département de Droit Privé et Judiciaire
2. Le Département de Droit Economique et Social
3. Le Département de Droit Public

Les diplômes suivants sont délivrés :

➤ **Au Département de Droit Privé et Judiciaire :**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Droit Privé et Judiciaire après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licencié en Droit Privé et Judiciaire, 2 ans d'études après le Graduat.

➤ **Au Département de Droit Economique et Social :**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Droit Economique et Social après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licencié en Droit Economique et Social, 2 ans d'études après le Graduat.

➤ **Au Département de Droit Public**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Droit Public après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licence en Droit Public, 2 ans d'études après le Graduat.

1.4.3. La Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH)

Elle comprend 8 Départements

1. Le Département des Lettres et Civilisations anglaises
2. Le Département des Lettres et Civilisations Africaines
3. Le Département des Lettres et Civilisations Françaises
4. Le Département des Langues et Affaires
5. Le Département des Sciences et Techniques documentaires

6. Le Département de philosophie
7. Le Département des Sciences Historiques
8. Le Département des Sciences de l'Information et de la Communication

Les diplômes suivants sont délivrés :

➤ **Au Département des Lettres et Civilisation Africaine :**

- ✓ Le Diplôme de Graduat en Lettres et Civilisation Africaines, 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licencié en Lettres et Civilisations Africaines, 2 ans d'études après le Graduat.

➤ **Au Département des Lettres et Civilisations Anglaises :**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Lettres et Civilisations Anglaises après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licencié en Lettres et Civilisations Anglaises, 2 ans d'études après le Graduat

➤ **Au Département des Lettres et Civilisations Françaises :**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Lettres et Civilisations Françaises après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licencié en Lettres et Civilisations Françaises, 2 ans d'études après le Graduat

➤ **Au Département des Langues et Affaires :**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Langues et Affaires après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licencié Langues et Affaires, 2 ans d'études après le Graduat

➤ **Au Département des Sciences et Techniques Documentaires :**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Sciences et Techniques Documentaires après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licencié en Sciences et Techniques Documentaires, 2 ans d'études après le Graduat selon les options ci-dessous :
Archivistique, Edition, Bibliothéconomie

➤ **Au Département de Philosophie :**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en philosophie après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licencié en philosophie, 2 ans d'études après le Graduat selon les options ci-dessous : Philosophie et Société, Philosophie des Sciences, Histoire de la Philosophie, Philosophie et Linguistique
- **Au Département des Sciences Historiques :**
 - ✓ Le Diplôme de Gradué en Sciences Historiques après 3 ans d'études
 - ✓ Le Diplôme de Licencié Sciences Historiques, 2 ans d'études après le Graduat selon les options ci-dessous : Histoire de la population, Histoire politique, Histoire économique, Histoire culturelle
- **Au Département des Sciences de l'Information et de la Communication :**
 - ✓ Le Diplôme de Gradué en Sciences de l'Information et de la Communication après 3 ans d'études
 - ✓ Le Diplôme de Licencié en Sciences de l'Information et de la Communication, 2 ans d'études après le Graduat selon les options suivantes : Journalisme et Communication.

1.4.4. La Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMP)

Elle comprend trois Départements :

1. Le Département des Sciences biomédicales
2. Le Département de la Santé Publique
3. Le Département de Pharmacie

Les diplômes suivants sont délivrés :

- **Au Département des Sciences Biomédicales :**
 - ✓ Le Diplôme de Gradué en Sciences Biomédicales après 3 ans d'études
 - ✓ Diplôme de Docteur en Médecine générale, 4 ans d'études après Graduat
- **Au Département de la Santé Publique :**
 - ✓ Le Diplôme de Gradué en Santé Publiques après 3 ans d'études
 - ✓ Le Diplôme de Licencié en Santé Publique, 2 ans d'études après le Graduat

- ✓ L'Attestation de capacité en Nutrition Humaine après une année d'études
- ✓ Le Diplôme de Licence en Santé Publique, 2 ans d'études après le Graduat d'un tronc commun.

➤ **Au Département de la Pharmacie :**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Sciences Pharmaceutiques après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Pharmacien, 3 ans d'études après le Graduat.

1.4.5. La Faculté des Sciences (FS)

Elle comprend trois Départements :

1. Le Département de Biologie
2. Le Département de Chimie
3. Le Département de Géologie

Les diplômes suivants sont délivrés :

➤ **Au Département de Biologie :**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Sciences option Biologie après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licencié en Sciences option Biologie, 2 ans d'études après le Graduat selon les orientations suivantes : Sciences biotechniques, Hydrobiologie, Ecologie et Gestion des ressources végétales, Ecologie et gestion des ressources animales.

➤ **Au Département de Chimie :**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Sciences option Chimie après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licencié en Sciences option Chimie, 2 ans d'études après le Graduat selon les orientations ci-dessous : Chimie organique, Chimie inorganique, Chimie analytique, Chimie nucléaire et radiochimie, Géochimie, Chimie physique, Biochimie.

➤ **Au Département de Géologie :**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Sciences option Géologie après 3 ans d'études

- ✓ Le Diplôme de Licencié en Sciences option Géologie, 2 ans d'études après le Graduat selon les orientations ci-dessous : Exploration et géologie minière, Géotechnie et hydrogéologie.

1.4.6. La Faculté de Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables

C'est l'ancienne Faculté d'Agronomie. Celle-ci s'est transformée en la Faculté de Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables. Elle comprend deux Départements :

1. Le Département d'Aménagement Forestier
2. Le Département d'Agroforesterie

Les diplômes suivants sont délivrés :

➤ **Au Département d'Aménagement Forestier :**

- ✓ Le Diplôme de Licencié en Aménagement Forestier après 3 ans d'études ;
- ✓ Le Diplôme de Master (Maîtrise) en Aménagement Forestier, 2 ans d'études après la Licence selon les diverses options à déterminer ;
- ✓ Le Diplôme de Doctorat en Aménagement Forestier, 2 ans d'études après la Maîtrise, selon les diverses options à déterminer.

➤ **Au Département d'Agroforesterie :**

- ✓ Le Diplôme de Licencié en Agroforesterie après 3 ans d'études ;
- ✓ Le Diplôme de Master (Maîtrise) en Agroforesterie, 2 ans d'études après la Licence selon les diverses options à déterminer ;
- ✓ Le Diplôme de Doctorat en Agroforesterie, 2 ans d'études après la Maîtrise, selon les diverses options à déterminer.

1.4.7. La Faculté des Sciences Economiques et Gestions (FSEG)

Elle comprend deux Départements :

1. Le Département des Sciences Economiques
2. Le Département de Gestion

Les diplômes suivants sont délivrés :

➤ **Au Département des Sciences Economiques :**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Sciences Economiques après 3 ans d'études

- ✓ Le Diplôme de Licencié en Sciences Economiques, 2 ans d'études après le Graduat selon les options suivantes : Economie mathématique, Economie publique, Economie Industrielle, Economie Internationale, Economie Monétaire, Economie du développement, Economie rurale.

➤ **Au Département de Gestion :**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Sciences économiques après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licencié en Sciences économiques, 2 ans d'études après le Graduat selon les options suivantes : Gestion financière, Marketing, Gestion de la Production, Gestion des ressources humaines, Gestion du commerce extérieur.

1.4.8. La Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives (FSSAP)

Elle comprend quatre Départements :

1. Le Département d'Anthropologie
2. Le Département des Relations Internationales
3. Le Département de Sociologie
4. Le Département des Sciences Politiques et Administratives

Les diplômes ci-après sont délivrés

➤ **Au Département d'Anthropologie :**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Anthropologie après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licencié en Anthropologie, 2 ans d'études après Graduat.

➤ **Au Département de Sociologie :**

- ✓ Le diplôme de Gradué en Anthropologie après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licencié en Anthropologie, 2 ans d'études après le Graduat.

➤ **Au Département de Sociologie :**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Sociologie après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licencié en Sociologie, 2 ans d'études après le Graduat.

➤ **Au Département des Sciences Politiques et Administratives**

- ✓ Le Diplôme de Gradué en Sciences politiques et administratives après 3 ans d'études
- ✓ Le Diplôme de Licencié en Sciences politiques et administratives, 2 ans d'études après le Graduat selon les options suivantes : Sciences Politiques, Sciences Administratives.
- **Au Département des Relations Internationales**
 - ✓ Le Diplôme de Gradué en Relations Internationales après 3 ans d'étude
 - ✓ Le Diplôme de Licencié en Relations Internationales, 2 ans d'études après le Graduat.

1.4.9. L'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et Tourisme

Elle comprend deux sections d'études :

1. La Section d'Accueil et Tourisme
2. La section d'Hôtellerie

Les diplômes suivants sont délivrés :

- **A la Section d'Accueil et Tourisme :**
 - ✓ Le Diplôme de Gradué en Accueil et Tourisme après 3 ans d'études
- **A la Section d'Hôtellerie**
 - ✓ Le Diplôme de Gradué en Hôtellerie après 3 ans d'études. *Il y a possibilité d'organiser le cycle de licence dans les prochains jours.*

II. FORMATION HUMAINE

2.1. Adopter les attitudes d'un universitaire

Le fait que vous soyez à l'Université est une des réalisations de vos vœux et de ceux de votre famille. C'est une très bonne chose. Mais pourquoi étudier ? Est-ce simplement parce qu'étudier devient une étape normale de la vie moderne ? Est-ce parce ne savez quel travail vous feriez autrement ? Est-ce parce que vous avez des raisons plus profondes et plus personnelles pour y mordre ?

Voici une réponse : « c'est pour devenir universitaire, afin de savoir plus pour être plus ». Pour ce faire, il ne suffit pas de séjourner dans une Institution d'Enseignement Universitaire pendant quelques années. Mais il faut aussi et

surtout cultiver certaines qualités et surmonter un certain nombre d'épreuves. Plus qu'un titre, ce sont les habitudes d'esprit et de modes de penser qui façonnent l'universitaire que voici.

2.1.1. Qualités à acquérir

A. L'esprit critique

L'université est un milieu de vie où circulent des opinions et des idées les plus diverses. L'universitaire est considéré comme la lumière pour ceux qui n'ont pas étudié. C'est pourquoi il doit s'armer d'un esprit critique.

L'esprit critique est la qualité indispensable de tout homme cultivé. Cet esprit critique consiste dans l'attitude de n'accepter aucune information et de n'adopter aucune position sans fondement, sans preuve. Autrement dit, cet esprit critique consiste à ne pas accepter n'importe quoi sans s'interroger au préalable sur sa valeur. Pour une bonne intégration en milieu universitaire, il faut beaucoup de discernement pour ne pas verser dans des contestations stériles et adopter des attitudes qui risquent de compromettre les chances de succès. C'est la raison pour laquelle un universitaire doit absolument éviter des bobards, des « on dit », des rumeurs et des « qu'en dira-t-on ? ».

L'étudiant doit tout vérifier, y compris les informations fournies par les enseignements, les livres, les articles, la radio ou la télévision. Ce n'est pas parce que le professeur, la radio, la TV, le livre, ... le disent ou déclarent que cela est forcément vrai.

La réussite à l'université est un problème de discipline, d'efforts à déployer et d'étude. Aucune autre voie ne peut y conduire comme les étudiants ont l'habitude de penser : les fétiches, les sciences mystiques, l'amour, l'argent, ... Réfléchissez bien en cherchant à savoir si tous ceux qui réussissent à l'université ont emprunté ces voies.

Par ailleurs, l'université étant par excellence une institution critique, ne soyez jamais scandalisés d'entendre des controverses sur des vérités que vous croyiez définitivement établies et acquises.

Au nom de l'esprit critique, faut-il pour autant rejeter tout ce que vous entendez dans le milieu universitaire ? si vous le faites, ce serait manquer

d'esprit critique. Il est vrai et concevable de mettre en question bien des convictions personnelles pour les faire vôtres d'une façon toute nouvelle. Faut-il aussi retenir qu'une personnalité forte n'est pas celle qui ne subit aucune influence extérieure (en se barricadant dans ses propres idées) mais celle qui choisit le plus lucidement possible les influences qui la façonneront.

B. Le sens du devoir

Dans le milieu universitaire, le nouveau slogan qui est le refrain de Nouveaux Etudiants est « la liberté ». Il arrive que ces étudiants confondent la liberté et le libertinage.

Au niveau de l'université, vous les Nouveaux Etudiants, vous êtes condamnés à faire le difficile apprentissage de la liberté. Vous êtes lancés dans la vie sans guide sinon votre propre volonté. Mais une fois l'expérience réussie, vous vous rendez compte que la vraie liberté implique l'acceptation joyeuse et positive des devoirs. Il est donc urgent de vous intérioriser les règles de vie que vous avez apprises en famille ou à l'école et cela pour votre plus grand bien.

C. L'ordre et la discipline

Rien ne peut se faire à l'université sans l'ordre et la discipline. Dans toute institution, il existe des règles précises régissant la conduite de chacun des individus, et ce pour éviter des bavures et des dérapages. Tel est le cas de l'armée, de la famille, de l'église, de la mutualité. Respecter ces règles, c'est accepter l'ordre et la discipline et s'y soumettre.

Actuellement, les milieux universitaires deviennent des milieux où l'indiscipline, l'intolérance et le désordre règnent. Et pourtant, le règlement des étudiants devant réguler leurs comportements à la faculté et en dehors de la faculté existe.

Les nouveaux étudiants ont probablement perçu l'ordre, le respect des autres et la discipline qui existaient à l'école primaire et secondaire comme un carcan imposé par les adultes. Détrompez-vous : la vie étudiante exige de l'ordre, la tolérance et de la discipline. C'est la raison pour laquelle les

Nouveaux Etudiants doivent s'imposer une discipline. Cette discipline consiste à soustraire la conduite de votre vie de vos affaires académiques à la fantaisie et aux sauts d'humeur.

De là découleront la maîtrise de soi et le courage susceptible d'affronter les difficultés d'ordre académique et de vous rendre capables d'assumer la responsabilité de vos actes. En plus, cette discipline librement consentie éduque votre volonté qui est une qualité essentielle dans le milieu universitaire. En un mot, les Nouveaux Etudiants doivent se doter d'un esprit qui pourrait les épargner des actes provenant de l'esprit grégaire qui conduit souvent aux actions collectives et/ou individuelles pernicieuses.

2.1.2. Les activités culturelles

L'université de Kisangani offre aux étudiants une gamme variée d'activités culturelles : conférences, cinéma, excursions, auditions musicales, théâtre, publications, etc. Elles sont bien souvent organisées à l'initiative des étudiants eux-mêmes groupés dans les associations et cercles culturels. Il y a les cercles facultaires (ANOVA pour la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, TONUKIS pour la Faculté de Droit, ...) et les cercles inter-facultaires (Club pour les Etudiants finissant les études, ...). Ces associations permettent à leurs membres d'actualiser leurs talents et d'étendre leur culture générale.

Veillez bien vous inscrire dès le début de l'année dans un cercle qui vous plaît. Toutes ces activités, cependant, ne vous dispenseront jamais du devoir de LIRE. La lecture d'ouvrages scientifiques liés à vos études, celle de livres de culture générale (histoire de l'Afrique, économie, médecine, littérature africaine, etc.) est essentielle à votre équilibre intellectuel. Les Nouveaux Etudiants doivent savoir que chaque Faculté dispose d'une bibliothèque de Faculté hormis bibliothèque centrale. A vous de découvrir où se trouvent les bonnes bibliothèques dans la ville en dehors de celles de l'Université de Kisangani : dans les Instituts Supérieurs, dans les Organismes privés, dans les paroisses et les couvents, chez certains professeurs ... Renseignez-vous sur leur emplacement et leurs modalités d'accès.

2.1.3. Les activités sportives et récréatives

A l'issue de vos études universitaires, vous devez jouir d'une bonne formation intégrale. C'est pourquoi l'Université de Kisangani met à votre disposition une gamme d'activités sportives et récréatives. Ces activités sont susceptibles de satisfaire vos aspirations.

Une litanie des disciplines sportives classiques sont pratiquées à l'Université de Kisangani. Il s'agit du football, du basketball, du volleyball, de l'athlétisme, du judo, de la boxe, du karaté, la musique ...

N'ayez pas peur : inscrivez-vous suivant ce qui vous plaît ; les entraînements s'effectuent toujours en dehors des heures de cours.

2.1.4. Organisation dans la vie estudiantine

A l'Université, si vous voulez aller plus loin, il est naturellement conseillé de vous organiser. Cette organisation de la part de l'étudiant requiert certaines petites choses qu'il faut absolument savoir : qui est étudiants ? la planification de temps, l'assistance aux cours, les dépenses raisonnées, l'éducation à la citoyenneté, ...

A. Qui est étudiant ?

D'une façon générale, est étudiants tout candidat qui, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en RD Congo, est inscrit à un programme complet d'une année d'études. Il n'est pas à confondre avec les élèves libres ou les auditeurs libres.

Après les formalités d'inscription, le candidat dûment inscrit obtient une carte d'étudiant qui lui permet de jouir de tous les avantages accordés aux étudiants. Avec sa carte, il peut entrer dans les salles des cours, participer aux séminaires, aux exercices pratiques, fréquenter les bibliothèques et les laboratoires universitaires. Tous les étudiants ne sont pas étudiants au même degré.

Ce constat est relevé par quiconque visite les milieux universitaires tous les jours ... studieuse, privée de la plupart des plaisirs et des divertissements. Ce sont de vrais étudiants. A l'opposé, un autre groupe pour qui « la loi de moindre effort est une manière de passer plus ou

moins agréablement la jeunesse ». Ce sont ceux-là qui agitent les autres et trouvent qu'il faut créer des troubles et perturber le déroulement des activités académiques. On les retrouve depuis plus de 15 ans sur les cités universitaires et personne ne comprend ce qu'ils font, même leur propre « famille ». Ce sont de faux étudiants, souhaiteriez-vous être ?

B. La planification du temps

Vous allez constater qu'il y a de grandes divergences avec ce que vous avez vécu autrefois quand vous étiez au secondaire. Vous vous trouviez devant un monde de pleine liberté, loin des parents, du préfet des études, des enseignants contrôleurs et des surveillants. Mais, hélas ! Vous contactez également que vous vous retrouviez devant d'autres contraintes et exigences que vous seuls devez assumer sans l'intervention d'une autre personne.

Il s'agit entre autres de l'assistance aux cours, de la réalisation des travaux pratiques, de la restauration, de la pratique de la détente, de l'entretien, de l'hygiène de votre logement, de la gestion de votre temps, ... C'est pourquoi il convient que vous releviez le défi qui se présente devant vous et devant votre liberté. L'unique remède à tout cela est la planification de l'emploi de votre temps librement consentie. Planifier votre temps consiste à décrire la prévision de l'organisation de votre temps en vue d'atteindre les objectifs que vous vous êtes assignés. D'une façon générale, la planification de l'emploi du temps pour être pratique et efficace peut s'étaler sur trois façons : la planification à moyen terme et la planification à court terme. Et la planification de temps couvre toutes les activités qui doivent être réalisées pour éviter des improvisations.

C. L'assistance aux cours et l'étude régulière

Le motif essentiel de votre arrivée à l'Université de Kisangani est d'apprendre une profession à exécuter aisément plus tard dans la société. Ne faites pas comme beaucoup d'étudiants régulièrement inscrits qui refusent d'apprendre en refusant d'assister aux cours. Et ils

attendent réussir avec les meilleures performances. Et pourtant, la voie obligée est l'assistance aux cours prévus aux programmes de formation. Les enseignements se donnent régulièrement dans les facultés où vous êtes inscrits. Mais, sous l'influence des anciens et de la liberté mal comprise, les Nouveaux Etudiants pensent qu'un bon étudiant est celui qui sèche certains cours. Méfiez-vous.

Après l'assistance aux cours, ne faites pas le dépôt. Lisez et relisez les notes des cours afin de bien vous préparer aux examens. Vous devez savoir que la préparation aux examens commence dès le premier jour de l'année académique, jour par jour.

Evitez de croire que vous pouvez bien préparer vos examens à la veille de la session. Cela conduit généralement à mal étudier parce que vous avez peur d'examens et au surmenage parce que le volume de travail est très abondant.

D. L'éducation à la citoyenneté

Dans beaucoup de discussions sur les comportements des étudiants, la population dit toujours que le devoir d'état des étudiants est d'abord d'étudier. C'est seulement après la formation qu'il va affronter les problèmes du développement proprement dit. Cette conception n'est pas du tout correcte. Car tout le monde est appelé à contribuer au développement de son pays même par le biais des idées. Et avant de contribuer au développement de son pays, il faut en être citoyen. A ce niveau, l'accent est mis sur les aspects moraux dans la mesure où tous les nouveaux étudiants ne viennent pas d'un même coin. Chacun vient de sa famille où la morale est entendue selon l'environnement.

L'éducation morale à la faculté, à travers l'éducation à la citoyenneté permettrait de faire baisser la violence et les autres antivaleurs.

Le but final de la culture morale est le perfectionnement de la personnalité. Sans le perfectionnement de la personnalité, les nouveaux Etudiants ne seront pas véritablement utiles à la société.

Le respect de la dignité humaine, le respect du bien commun, le respect du travail, le respect de la vérité, le respect de l'autorité, ...

E. Le savoir-faire

L'Université est un milieu d'excellence et faire les études à l'Université introduit les Nouveaux Etudiants dans la catégorie des personnes hautement placés. De ce fait, vous devez justifier un certain savoir-vivre lié au statut des universités : connaître les règles de bienséance communément admises et pratiquées par tous. Le savoir-vivre couvre principalement quatre aspects que voici : la présentation partout. La manière de parler, la manière de se tenir à table, l'attitude à adopter devant une autorité, etc.

F. Exclusion de la possibilité de travailler pendant les études

Dans l'organisation des études universitaires en RD Congo, il importe de souligner que l'entreprise de celles-ci exclue toute possibilité de travailler pour gagner sa vie parallèlement. Toutes les Facultés organisent des enseignements de 8heures à 18heures, mais avec une pause entre 12heures et 14heures. Cela signifie que les horaires et les programmes de cours sont si chargés que la marge de temps disponible pour entreprendre un travail rémunéré est extrêmement réduite pour permettre aux étudiants d'oser une telle aventure.

Il est difficile pour des étudiants consciencieux de trouver du travail où ils doivent donner le meilleur d'eux-mêmes et étudier régulièrement, en répondant présents à toutes les activités académiques.

L'unique possibilité admise est celle qui autorise à un candidat œuvrant quelque part d'obtenir de sa hiérarchie une mise en disponibilité pouvant lui permettre de participer régulièrement aux activités académiques. Pendant ce temps, il stoppe, pour une durée déterminée, avec les prestations professionnelles.

III. VIE DE CROYANT EN TANT QU'ETUDIANT A L'UNIVERSITE

Bien qu'elle soit d'obédience protestante, l'Université de Kisangani donne la possibilité à chaque étudiant d'aller prier dans l'église de son choix. Les Eglises présentes dans la ville de Kisangani (qu'elles soient

chrétiennes-Catholique ou Protestante, Kimbanguiste, Islamique ou de Réveil) sont conscientes de l'importance d'une présence religieuse à l'Université et d'une assistance spirituelle après des étudiants et étudiantes. A l'Université de Kisangani, trois aumôneries universitaires existent et s'occupent des étudiants. Il s'agit des aumôneries des Eglises Catholique, Protestante et Kimbanguiste. Viennent au service religieux ceux qui le veulent et quand ils le veulent.

Affiliez-vous à l'aumônerie universitaire de l'Eglise à laquelle vous appartenez. Allez-vous inscrire et vous y trouverez des frères et des sœurs heureuses de servir le même Christ que vous.

Pour les Eglises qui manquent d'aumônerie universitaires, cherchez et vous les trouverez disséminées à travers la ville.

Faite attention pour ne pas tomber entre les mains des imposteurs. Car il y a actuellement la prolifération des sectes religieuses qui sont devenues des gagne-pains.